



Regroupement • réseau • ère • air • aire

VOLUME 3 NO 1

BULLETIN DE LIAISON

FÉVRIER 1988

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes,

Je trouve très agréable, grâce au bulletin de liaison de pouvoir prendre contact avec vous qui êtes au quatre coins du Québec. Bien sûr, ça ne vaut pas un beau congrès où l'on peut vraiment prendre le temps de se connaître et de raffermir encore les liens qui nous unissent. C'est pour bientôt, en juin. En attendant de vous voir, je voudrais vous parler de la campagne de visibilité.

Eh bien, le train est parti et nous avons une vitesse de croisière des plus intéressantes. Le lancement de la campagne provinciale, à Montréal, fut une réussite à tous les niveaux. Les femmes de coeur du Comité de communication sont tombées dans le mille avec le thème et le type de campagne qu'elles ont pensée et organisée.. Mais ce n'est pas terminé, les pétitions, la tournée des régions, le dépôt des pétitions à l'Assemblée nationale... ce n'est pas le temps de lâcher! Pour mener une campagne de l'envergure de la nôtre, nous avons besoin de solidarité. Bravo pour vos lancements régionaux et je souhaite profondément qu'au Congrès de juin 88, nous fêterons notre propre politique de financement des Centres de femmes.

Mais en attendant, je profite de la journée internationale des femmes pour vous dire, à vous toutes des Centres de femmes, combien est inestimable la valeur de notre travail auprès des milliers de femmes qui fréquentent nos Centres. Nous pouvons nous vanter de refaire le monde avec toute l'énergie qui nous anime. Bonne fête!

Édith Pelletier
Présidente

QUAND DES FEMMES DE COEUR ENTRENT EN CAMPAGNE

La campagne des Centres de femmes pour se faire mieux connaître et appuyer par la population peut déjà être qualifiée de succès.

Tout a commencé par une conférence de presse, à Montréal, à laquelle participaient près d'une vingtaine de femmes connues du grand public. Par exemple: Luce Guilbault et Louise Rémy, Louise Latraverse, Marie-Claire Séguin, Léa Cousineau (Ville de Montréal), Monique Simard (CSN), Lorraine Pagé (CEQ), Henriette Lancôt (Association des femmes d'affaires) etc. Madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine était présente et a assuré les Centres de femmes de son appui.

Les médias d'information ont fort bien couvert l'événement. Par la suite, l'R a participé à plusieurs émissions de télévision, comme "Au jour le jour" (R-C), l'Émission du matin (T.M.), Marguerite et Cie (4-S), etc. Par ailleurs, la campagne s'est vite transportée dans les régions où les Centres ont travaillé activement à la distribution des carnets de pétitions. Dans plusieurs régions, des conférences de presse ont eu lieu. Mentionnons Alma, Québec, Lachute, Caplan, Baie-Comeau, Victoriaville, etc... Partout, elles ont été un succès. Après une semaine de campagne, l'R a dû réimprimer 1000 carnets, car la demande était très forte!

Ce début de campagne est très enthousiasmant! Et c'est loint d'être terminé: en mars, nous poursuivons l'opération-médias par l'envoi de communiqués et de lettres qui diront à la population combien les Centres sont nécessaires à des milliers de femmes. Nous continuons sans relâche la cueillette de signatures et la recherche d'appuis venant d'organismes du milieu.

À partir du 8 avril, l'exécutif de l'R parcourra

une bonne partie du Québec afin de ramasser les carnets de pétitions recueillis par les Centres. Cette tournée qui part de Montréal nous mènera successivement dans la région Mauricie-Bois-Francs, au Lac St-Jean, à Baie-Comeau, Rimouski et Québec. Dans chacune de ces régions, le passage du "camper" de l'R sera l'occasion d'un événement médias qui permettra à la région de faire connaître les résultats de son travail et à l'R de souligner, une fois de plus, l'importance de la campagne.

Cette tournée régionale a une grande importance. Elle permet à des Centres éloignés de se sentir partie prenante d'une campagne provinciale. Elle précède le dépôt à l'Assemblée nationale de nos carnets de pétition. Des député-e-s de chacune des régions seront sollicité-e-s pour déposer la pétition. Ils auront donc été sensibilisé-e-s par les démarches que les Centres effectuent à leur endroit et par la tournée régionale. Enfin, pour l'exécutif de l'R, il s'agit là d'une occasion unique de rencontrer des Centres membres du Regroupement, chez-eux.

Il nous reste à espérer que madame Lavoie-Roux sera sensible à nos demandes et acceptera d'apporter un soutien financier consistant aux Centres de femmes. Une première rencontre aura lieu le 4 mars prochain avec deux attaché-e-s politiques de madame Lavoie-Roux. À cette occasion, nous effectuerons un premier déblayage dans nos demandes; nous en préciserons l'ampleur et les modalités d'application. Pour nous, ce rendez-vous devra être le premier d'une série de rencontres qui nous permettront de discuter avec le MSSS d'une véritable politique de financement des Centres de femmes.

À suivre... à suivre...

JUSTICE ET ÉQUITÉ POUR LES FEMMES ASSISTÉES SOCIALES

Le ministre du travail et de la main d'oeuvre, Pierre Paradis, déposait, en décembre dernier, un document intitulé "Pour une politique de sécurité du revenu". Ce texte, qualifié de document d'orientation vient rendre claire et explicite la position du gouvernement du Québec sur la réforme de l'aide sociale.

En janvier, plusieurs groupes de femmes prenaient connaissance du document, et décidaient de mettre sur pied une coalition qui:

- Dénoncerait l'orientation prise par le gouvernement Bourassa dans la réforme de l'aide sociale
- Ferait connaître, une fois de plus, les véritables besoins des femmes et rappellerait leurs nombreuses revendications en rapport avec la question de l'autonomie financière des femmes.

L'R des Centres de femmes a décidé de faire partie de la coalition **Justice et Équité**. Nous nous sommes impliqués particulièrement dans la préparation d'un dîner de solidarité qui aura lieu le 8 mars et réunira plusieurs groupes de femmes et le Front commun des assisté-e-s sociaux-ales. À cette occasion, les groupes de femmes exposeront leurs positions sur la réforme Paradis devant les journalistes.

Pourquoi l'R se préoccupe-t-il de la réforme proposée?

- Parce qu'une proportion importante des usagères de nos Centres sont assistées sociales et que leur sort nous préoccupe.
- Parce que le document d'orientation du ministre Paradis récupère le discours féministe en le

détournant de ses fins: on y parle d'épanouissement par le travail (sans préciser à quelles conditions un travail est épanouissant!), d'autonomie et de dignité de la personne, de soutien aux plus démunis-e-s, etc...Mais les programmes et les mesures proposées vont à l'encontre de ces beaux principes. En fait, leur seule fonction est de faire travailler à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions les assisté-e-s sociaux-ales jugé-e-s aptes au travail.

- Parce que la réforme proposée conduit dans presque tous les cas à un appauvrissement des assisté-e-s sociaux-ales qui subsistent déjà à moins de 50% sous le seuil de la pauvreté.

Le Conseil d'administration de l'R juge que l'orientation proposée par la Politique de sécurité du revenu est inacceptable et constitue un recul pour les femmes assistées sociales. En conséquence, il invite tous les Centres de femmes de la province à adhérer à la coalition **Justice et Équité**.

Déjà, une plate forme élaborée par cinq groupes de femmes (dont l'R) circule dans toutes les régions pour susciter l'adhésion à la coalition. Un texte de fond, plus élaboré, est disponible dans les bureaux régionaux de Consult-Action et à l'R. Les représentantes régionales de l'R en ont aussi un exemplaire.

Le débat sur la réforme de l'aide sociale va certainement occuper une grande partie de l'année 1988. La coalition **Justice et Équité** a l'intention de s'y engager sérieusement et de faire valoir, aussi souvent que nécessaire, les droits et les besoins des femmes.

LE CONGRÈS DE L'R APPROCHE

Le congrès de l'R, c'est le congrès des Centres qui n'ont que cette seule occasion, une fois l'an, pour partager leurs expériences, leurs réflexions, faire des bilans et préparer l'avenir.

Cette année, le Congrès se tiendra les 10, 11 et 12 juin. Le 10, en soirée, aura lieu l'ouverture du Congrès. Un événement à ne pas manquer. On vous réserve quelques surprises, de quoi mettre tout le monde dans l'ambiance des retrouvailles!

Samedi, le 11 juin, place aux ateliers. Parmi les thèmes déjà retenus par le Conseil d'administration, mentionnons:

- . L'intervention des Centres en matière de violence conjugale
- . Les Centres de femmes et la santé mentale
- . Le pouvoir des femmes sur leur corps: avortement, MTS, NTR, sage-femmes
- . Où en sont les services de garde?
- . La réforme de l'aide sociale: le point de vue des femmes
- . Les Centres de femmes et l'action collective
- . Les relations de travail dans un Centre de femmes

Le 12, dimanche, nous aurons notre assemblée générale. Lors de la prochaine rencontre du C.A., à la fin d'avril, nous situerons les enjeux prioritaires pour cette année. Nul doute, cependant que le bilan de notre plan d'action occupera une place importante dans les débats.

Donc, pour retrouver des amies, pour discuter en toute complicité, pour élaborer des projets d'avenir, venez assister au Congrès de l'R des Centres de femmes.

Détails à venir...

DE LA RECONNAISSANCE: OUI, DU FINANCEMENT AUSSI

Vendredi, le 27 novembre 1987, avait lieu à Matane le lancement du manifeste produit par et au nom de la **Table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec**. Intitulé "**De la reconnaissance: oui, du financement aussi**", ce document trace le portrait de la situation socio-économique difficile de la région et du sort peu enviable des femmes dans ce contexte.

C'est aussi un cri de revendication par lequel les auteures exigent de l'État qu'il reconnaisse, de façon tangible, la valeur du travail essentiel effectué par les groupes de femmes de la région O1 et le rôle social qu'ils assument et que l'État leur assure, en conséquence, un financement adéquat.

Les membres de la **Table** (Centres de femmes, Maisons d'hébergement, Collectif de santé) interviennent de façon différente de celle des services publics; comparés à ceux-ci, ils sont nettement moins coûteux et souvent d'une portée plus profonde. Ces groupes sont d'ailleurs de plus en plus mis à contribution par ces mêmes services publics en vue de pallier à l'insuffisance de leurs propres ressources. Or, alors même que les besoins augmentent, on raréfie les sources et les montants des subventions indispensables à la survie des groupes de femmes.

En réclamant un véritable soutien financier de l'État, les groupes membres de la **Table** ont conscience de rejoindre le sentiment général des groupes de femmes à travers le Québec, qui ont créé une pratique originale et efficace qui fait concrètement avancer la cause des femmes et qui contribue à la modification profonde des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels. Dans un tel contexte, il convient de se serrer les coudes pour exiger que l'État reconnaisse notre expertise et la valeur de notre travail.

Diane Robert

Représentante régionale, pour la Table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec

P.S. Le manifeste "**De la reconnaissance: oui du financement aussi**" est disponible, sur demande, au prix de 5\$ à l'adresse suivante:

Table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec
a/s Maison des femmes de Rimouski
18, rue St-Pierre, Rimouski (Québec) G5L 1T2

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE RAPPORT HARNOIS

L'R ÉTAIT PRÉSENT

Le rapport Harnois, c'est le résultat des études et des analyses menées par un comité mis sur pied par la ministre Lavoie-Roux sur l'état de la santé mentale au Québec. Suite à la publication du rapport l'automne dernier, madame Lavoie-Roux décidait de convoquer une commission parlementaire pour entendre les individus et les groupes qui voulaient s'exprimer sur les recommandations du comité Harnois.

L'R a décidé de plonger... et s'est rendu à Québec pour expliquer aux député-e-s de la Commission, ainsi qu'à madame Lavoie-Roux, comment les Centres de femmes interviennent sur le terrain de la santé mentale et ce, avec leurs maigres ressources.

Nous avons probablement battu le record du plus petit mémoire: quatre pages! Notre modeste contribution écrite a été cependant fort bien secondée par notre exposé en commission. Celui-ci avait été préparé, pour l'essentiel, par Lyne Dessurault, du Centre des femmes de Verdun et par Francine Lemay de la Maison des femmes des Bois-francs (Victoriaville), représentante de sa région. Elles ont décrit les activités de leur Centre et en ont défini les orientations en précisant les besoins et les problèmes des femmes qui s'adressent à elles. Il a aussi été question, bien sûr, du sous-financement des Centres.

Cet exposé a permis aux député-e-s et à la ministre d'apprécier à sa juste valeur l'apport des Centres face à la situation difficile de nombreuses femmes. Nous avons donc parlé de solitude, de dépression, d'anxiété, d'abus d'alcool et de médicaments, etc... Nous avons insisté sur nos rôles de prévention et de sensibilisation, en matière de santé mentale. Et enfin, nous avons demandé - une fois de plus!- que les Centres soient assurés d'un financement adéquat pour les services qu'ils rendent.

Soulignons que l'R des Centres de femmes a été, à notre connaissance, le seul groupe autonome de femmes à se présenter en Commission parlementaire suite au dépôt du rapport Harnois. Pourtant, les problèmes reliés à la santé mentale sont identifiés, par ce rapport, comme très importants, chez les femmes, et nécessitant actuellement beaucoup de traitements médicaux psychiatriques. Les Centres de femmes, à cause de leur rôle, sont intimement concernés par cette problématique.

Note: le mémoire de l'R sur le rapport Harnois est disponible au bureau de l'R.

Pour les enfants que nous avons déjà: un véritable réseau de services de garde

C'est par ce titre intéressant que commence le dépliant produit par le comité de condition féminine CSN, appuyé par plusieurs regroupements dont l'R des Centres de femmes. Pourquoi ce titre? Alors que tant de débats agitent les esprits sur les questions entourant la procréation, il est extrêmement important d'exiger, pour les enfants qui existent actuellement, de meilleures conditions de vie. Parmi elles: des services de garde de qualité, accessibles financièrement à toutes les familles, sans but lucratif et en nombre suffisant.

Le gouvernement québécois s'apprête à faire connaître sa politique en matière de services de garde. Le but des groupes qui diffusent le dépliant, c'est de renseigner la population sur l'état actuel des services et d'exiger encore une véritable politique de changement de la part des gouvernements.

Quand aurons-nous donc des garderies, partout, pour les enfants que nous avons déjà?

Note: le dépliant vous sera envoyé très bientôt.

Avortement: enfin, l'accessibilité aux services?

Depuis que le jugement de la Cour suprême du Canada est venu confirmer ce que les femmes savaient déjà, à savoir qu'un avortement n'est pas un acte criminel, la prochaine étape de la lutte va porter surtout sur l'accès des femmes aux services d'avortement.

Il est bien connu que dans plusieurs régions du Québec, les femmes doivent subir de longues semaines d'attente, avant d'obtenir un avortement, et souvent, même, s'exiler ailleurs, à Québec ou à Montréal. Ce n'est donc pas suffisant de décriminaliser l'avortement. Chaque femme doit pouvoir choisir dans les faits de poursuivre ou non une grossesse non-désirée.

Venons-nous surgir des coalitions régionales autour de cette question? Qu'arrivera-t-il avec le fameux débat qui s'annonce sur les droits du fœtus? Les groupes engagés dans la défense du libre-choix pour les femmes réfléchissent, en ce moment, sur les perspectives d'action.

ASSURANCES-ASSURANCES-ASSURANCES

Nous sommes entrées en contact avec un courtier d'assurances pour connaître les possibilités pour les travailleuses des Centres de s'assurer collectivement (vie-salaire-médicaments-frais dentaires). Afin de vous informer des montants des primes qui pourraient nous être accordées, nous devons fournir à la compagnie des détails sur les travailleuses intéressées. Si vous l'êtes, faites nous parvenir **dans les plus brefs délais possibles** les informations suivantes: nom, prénom, âge et salaire. Exemple de primes possibles: 400\$/annuellement pour un salaire de 15 000\$; or, dès la première année, 500\$ de frais dentaires sont remboursables et 1000\$ la seconde...Plus on est de participantes, moins c'est cher!

Le Bulletin de l'Association est produit par l'R des Centres de femmes du Québec inc. 1222, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 2Y7

Production:
Nicole Caron, Françoise David,
Édith Pelletier

Composition-impression:
L'R des Centres de femmes du Québec.

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale d'Ottawa

FEMMES EN TÊTE

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES FEMMES DU QUÉBEC

L'année 1990 sera pour nous l'occasion de célébrer le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes du Québec.

Mais avant d'entreprendre cette fête, il est important de dresser le portrait vivant du chemin parcouru par les femmes depuis 50 ans avec l'implication des groupes de femmes des régions ainsi que des associations provinciales et y associer les femmes non-regroupées et les jeunes.

Le projet va bon train. En février, une coordonnatrice et une animatrice ont été engagées. Il s'agit de Johanne Chouinard, coordonnatrice, et Marie-Claude Desjardins, animatrice. On peut dire que la première phase du projet est bien amorcée. Cela signifie la mise sur pied d'une structure de fonctionnement: mise en place du comité organisateur provincial, mise en place des comités de travail, préparation d'une première tournée régionale.

Alors, très bientôt (avril, mai), les Centres de femmes et les groupes de femmes en général, de toutes les régions du Québec, seront invités à participer à une première rencontre des États généraux des femmes. Considérant l'importance de cet événement, nous espérons que les Centres, chacun dans leur région, seront présents tout au long du déroulement du projet.

Au fur et à mesure que nous préciserons les dates et le contenu du déroulement des tournées régionales, nous vous tiendrons au courant.

Johanne Bouchard
Représentante de l'R des Centres de femmes au
Comité organisateur des États généraux des femmes du Québec